

Patricia Marszal
Inspecteur pédagogique régional
d'Arts plastiques

Rectorat

**Inspection
pédagogique
régionale**

Dossier suivi par

Patricia Marszal
IA-IPR
Téléphone
03 20 15 67 20
Fax
03 20 15 65 14

Cité académique
Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
59 000 Lille

Lille, le 1er septembre 2014

Mesdames et messieurs les professeurs d'arts plastiques,

Dés maintenant, je tiens à vous communiquer mes souhaits de réussite et de satisfaction professionnelle au service de la formation générale et artistique des élèves.

Je remercie tous les collègues qui ont accepté d'assurer la mission de tuteur de stagiaires compte tenu des particularités de cette année scolaire. Deux concours de recrutement ont eu lieu qui nous ont apporté un nombre accru de jeunes collègues lauréats. Au niveau national ont été recrutés 415 professeurs certifiés externes, 86 par le concours réservé, 45 par le Capes interne. L'académie en accueille 42 cette rentrée dans la discipline.

Les professeurs stagiaires de la session du Capes 2014 rénovée effectuent désormais leur service à la hauteur de 9 heures hebdomadaires et sont accueillis par les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education. Les ESPE forment à des masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) dans le cadre d'un cursus de deux années d'études post-licence. La formation repose sur un équilibre entre enseignement et stages en établissement afin de favoriser une entrée progressive dans le métier.

Un nouveau référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation est paru au Journal officiel le 18 juillet 2013. Il offre désormais le cadre de la formation et de l'exercice du métier de professeur et de son évaluation.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle impliquera de façon concertée tous les acteurs d'un même territoire : équipes éducatives, opérateurs culturels, collectivités territoriales, milieu associatif.

Cette approche territoriale du partenariat favorise une plus grande ouverture des écoles et des établissements scolaires sur leur environnement culturel proche.

En mutualisant actions et moyens, elle facilite également la mise en place de projets ambitieux, projets éducatifs territoriaux (PEDT), contrats locaux d'éducation artistique (CLEA). Pour construire, dans le cadre du volet culturel du projet d'école ou d'établissement, un parcours cohérent pour l'ensemble des classes, les équipes éducatives pourront s'appuyer sur l'expertise des corps



d'inspection et des équipes des délégués académiques à l'action culturelle (DAAC).

Ils pourront également consulter le Guide du parcours d'éducation artistique et culturelle mis en ligne sur Éduscol.

Au collège, je salue le travail de qualité effectué par les professeurs d'arts plastiques dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts dès la classe de sixième et de la préparation des épreuves du DNB.

Une consultation nationale portera sur le nouveau socle commun de compétences, de connaissances et de culture.

Au lycée, je tiens à féliciter les enseignants pour les résultats obtenus par les élèves de l'académie. Le taux de réussite pour la série Littéraire est en progression. Ces résultats doivent nous conforter à promouvoir les formations artistiques des lycées de notre région et à augmenter les effectifs des classes. Je tiens à vous informer que tous les documents nécessaires à l'évaluation des épreuves du baccalauréat sont disponibles sur le site académique ainsi que l'actualité des programmes limitatifs.

La relation aux œuvres demeure la priorité de notre action, composante essentielle de la formation des élèves : visites d'exposition, prêts d'œuvres, EROA, rencontres avec des artistes, CLEA, A.R.T.S...

Des professeurs missionnés sont prêts à vous accompagner en vue de projets culturels dans les musées et les centres d'art de la région. Vous pouvez les contacter via les structures.

De proches **événements culturels** nous attendent sur le territoire.

Un nouveau site désormais dédié aux **EROA** est accessible en ligne et présente l'actualité des galeries d'établissement et les modalités de fonctionnement pour les collègues intéressés par une ouverture. Isabelle Lesage est la coordinatrice de la DAAC à votre écoute. Aline Marillier l'accompagne.

Le développement des **Tice** reste une priorité de la loi de refondation et d'orientation de l'école. Deux récentes lettres TIC'Edu ont été conçues à votre intention afin d'apporter quelques repères communs utiles au collège comme au lycée (n°13 janvier 2014 et n°14 juin 2014). Notons le numéro de l'Ecole numérique consacrée aux Arts plastiques du 15 mars 2013.

Je vous invite à prendre connaissance des trois ressources produites dans l'académie par nos professeurs par le réseau SCEREN disponibles dans les CRDP : Des images aujourd'hui, repères pour éduquer à l'image contemporaine, La question de l'objet, situations d'apprentissages en arts plastiques, Le LouvreLens.

Je vous invite par ailleurs à consulter **le site disciplinaire** académique actualisé par notre webmestre Bruno Montois. Il constitue un vivier de ressources riches et de liens utiles. Vous y trouverez notamment toutes les informations sur les nouvelles modalités de passation des épreuves du baccalauréat, divers calendriers d'inscription aux concours ou à la formation ainsi que des situations pédagogiques.



3/4

Dans divers dispositifs de formation ou de conseil, vous aurez l'opportunité de rencontrer les chargés de mission à **l'inspection** : Maryse Boda, Didier Bouchard, Michel Mackowiak que je remercie pour leur engagement. Nous poursuivons le suivi constant des personnels par les visites d'inspection afin de valoriser l'investissement et de participer à l'évolution de carrière.

Vous trouverez sur le site des arts plastiques le tableau de bord de la discipline, dossier que chaque enseignant doit renseigner avant la venue de l'inspecteur, qui éclaire sur l'état de la discipline dans l'établissement et au sein de son volet artistique et culturel. Le cahier de texte notamment numérique tenu régulièrement et précisément est également à présenter dans ce contexte.

Le Plan Académique de Formation vous est ouvert jusqu'au 21 septembre. De nombreuses offres vous sont proposées en APL comme en ACL. Je vous rappelle que votre présence est requise lors des stages à public désigné. Nos rendez-vous annuels de formation de bassin sont maintenus. Vous pourrez y développer vos compétences et réactualiser vos connaissances indispensables pour la poursuite de l'exercice du métier de professeur.

Je terminerai en vous invitant à lire le dossier de rentrée scolaire publié par le ministère qui consacre plusieurs éléments à l'éducation artistique et culturelle, rappelant que celle-ci s'appuie sur les enseignements artistiques.

Il me reste à vous souhaiter une excellente année scolaire, riche en expériences et en rencontres artistiques dont vous saurez faire partager l'intérêt aux élèves qui vous sont confiés et que vous avez la noble responsabilité d'émanciper. Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire chers collègues à l'expression de mon entier dévouement.

Patricia Marszal
IA-IPR d'arts plastiques